

Après :

Poursuivre ses études

- BCP de la famille des Métiers des Transitions Numérique et Énergétiques (SN, MELEC,...)
- Brevet Professionnel
- Mention Complémentaire
- Autre bac professionnel ou CAP
- Monde du travail



Travail en groupes et en ateliers (15 élèves maximum)

Formation théorique conséquente tant professionnelle que générale

Passage du CAP à l'issue des 2 années (Toutes les épreuves sont en Contrôle en Cours de Formation - CCF).

Site internet du lycée



Lycée professionnel
Ampère



ACADÉMIE
DE RENNES

Liberté
Égalité
Fraternité



CAP

ÉLECTRICIEN-NE

Lycée professionnel Ampère
Rue Guéthennoc
B.P. 33
56120 JOSSELIN

Ce.0560019s@ac-rennes.fr

02.97.22.26.77



C'est :

un compagnon qui intervient sur la construction de bâtiments neufs, en rénovation ou dans l'entretien et la réparation. Il étudie les plans et schémas pour installer les éléments électriques et les raccorder.

Le travail porte sur l'éclairage, la distribution des faibles puissances, la mise en place de dispositifs de communication, l'alarme et la sécurité, la gestion technique du bâtiment, le contrôle de chauffage et de réseau de distribution public en aérien et souterrain (ex : éclairage public et signalisation urbaine).

Il-elle participe également au service client en complémentarité des services commerciaux



Durée de la formation : 2 ans

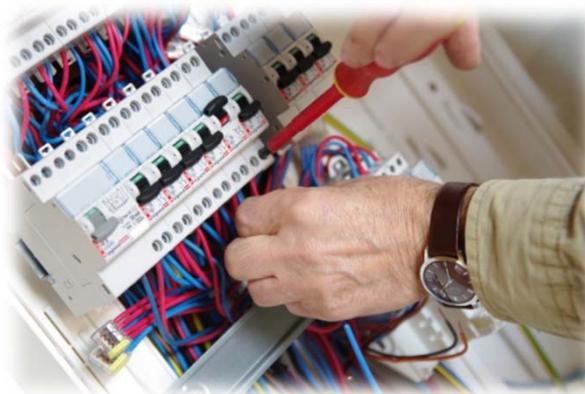
Périodes de Formation en Milieu Professionnel (entreprise)

- 7 semaines en première
- 7 semaines en terminale

Fonctions :

Activités professionnelles de l'électricien-ne :

- Concevoir le plan d'une installation électrique
- Lire et interpréter les schémas électriques
- Installer les systèmes électriques habitat, tertiaires et industriels
- Effectuer l'entretien ordinaire des installations, appareils et systèmes électriques
- Identifier et réparer les pannes et dysfonctionnements
- Tester les systèmes électriques installés et réparés
- Certifier que les installations sont conformes aux normes



Matières :

54% pour l'enseignement général

- Français.
- Mathématiques Sciences – physiques.
- Langue vivante.
- Arts appliqués.
- Éducation physique et sportive.
- Prévention Santé Environnement.

46% pour l'enseignement professionnel

Incluant également les Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP).

Des heures d'accompagnement individualisé (AP). Une réponse ciblée aux besoins de chaque élève.